

Commune de  
Montenach



**INFORMATION**  
**TRIMESTRIELLE**

**04.2025**  
**06.2025**





## PROCÈS VERBAL de la séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 avril 2025

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 04 avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Montenach, jeudi 10 avril 2025 à 20H00, sous la présidence de M. Jean-Paul TINNES, Maire.

**Etaient présents** : Mr TINNES Jean-Paul, Mr PIRUS Sylvain, Mme MULLET Monique, Mme BOHR Estelle, Mr PELLET Didier, Mr PETIT Richard, Mr PRINTZ Jean-Baptiste et Mme SCHMITT Jordanne.

**Absent(e)s excusé(e)s** : Mr JEUNET Daniel et Mr GAMBS Jean-Michel.

### **Points à l'ordre du jour** :

- Validation du compte rendu de la séance ordinaire du 24 février 2025 ;
- Approbation des comptes de gestion Année 2024 – Budgets Principal, Eau et Assainissement ;
- Vote des comptes administratifs Année 2024 – Budgets Principal, Eau et Assainissement ;
- Vote des budgets primitifs 2025 – Budgets Principal, Eau et Assainissement ;
- Vote des taux de dépenses imprévues en M57 – Budget Principal ;
- Vote des taux des taxes directes locales ;
- Demandes de subventions diverses.

Conformément à l'article L.2121.15 du CGCT, le conseil choisit pour secrétaire de séance :

- M. PRINTZ Jean-Baptiste.

### **006/2025 – Validation du Procès-Verbal de la séance du 24 février 2025 :**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal du 24 février 2025.

### **007/2025 – Approbation des comptes de gestion (Budgets Principal – Eau – Assainissement) – Année 2024 :**

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public à l'ordonnateur. Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.



Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion des budgets :  
Principal 12300 – Eau 12310 – Assainissement 12320 pour l'exercice 2024, n'appellent ni observations, ni réserves de sa part. Voté à l'unanimité.

### 008/2025 – Compte Administratif – Année 2024 – Budget Principal

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif de la commune concernant l'exercice 2024 :

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024,

Donne acte au Maire de la présentation du compte administratif se décomposant comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RÉSULTATS 2023	404 768.58 €	- 71 286.63 €
DÉPENSES 2024	421 464.32 €	805 532.27 €
RECETTES 2024	515 643.08 €	825 197.08 €
RAR	0 €	250 000 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE	498 947.34 €	- 51 621.82€

Reconnaît la sincérité du reste à réaliser de **250 000 €** en dépenses d'investissement et **0 €** en recettes ;

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement reporté du service, soit une somme de **197 325.52 €** reporté - ligne 002 (recettes de fonctionnement) ;

d'affecter le déficit d'investissement reporté du service, soit une somme de **51 621.82 €** - ligne 001 (recettes d'investissement) ;

et d'affecter le résultat au compte c/1068, soit l'excédent de fonctionnement capitalisé d'une somme de **301 621.82 €** (montant nécessaire à couvrir le besoin de financement).



Monsieur le Maire quitte la salle pendant la délibération du Conseil Municipal.

Monsieur Sylvain PIRUS 1er adjoint prend la présidence et les membres du Conseil délibèrent et décident d'adopter le compte administratif 2024 de la commune, à l'unanimité des membres présents moins une voix.

### 009/2025 – Compte Administratif – Année 2025 – Budget Eau

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif du budget annexe Eau concernant l'exercice 2024 :

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024,

Donne acte au Maire de la présentation du compte administratif, se décomposant comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RÉSULTATS 2023	50 933.33 €	29 304.55 €
DÉPENSES 2024	73 500.64 €	19 463.66 €
RECETTES 2024	86 134.01 €	9698.52 €
RAR	0 €	5944 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE	63 566.70 €	19 539.41€

Reconnaît la sincérité du reste à réaliser de **5944 €** en dépenses d'investissement et **0 €** en recettes ;

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement reporté du service Eau, soit une somme de **63 566.70 €** - ligne 002 en recettes de fonctionnement et l'excédent d'investissement reporté du service Eau, soit une somme de 19 539.41 € - ligne 001 en recettes d'investissement.



Monsieur le Maire quitte la salle pendant la délibération du Conseil Municipal.

Monsieur Sylvain PIRUS 1er adjoint prend la présidence et les membres du Conseil délibèrent et décident d'adopter le compte administratif 2024 de la commune à l'unanimité des membres présents moins une voix.

### 010/2025 – Compte Administratif - Année 2024 - Budget Assainissement

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif du budget annexe Assainissement concernant l'exercice 2024 :

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024,

Donne acte au Maire de la présentation du compte administratif, se décomposant comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RÉSULTATS 2023	139 73.44 €	- 68 599.34 €
DÉPENSES 2024	83 886.43 €	60 718.11 €
RECETTES 2024	91 752.40 €	75 859.84 €
RAR	0 €	0 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE	7865.97 €	- 53 457.60 €

Reconnaît la sincérité du reste à réaliser de **0 €** en dépenses et **0 €** en recettes ;

Décide d'affecter le déficit d'investissement reporté du service, soit une somme de **53 457.60 €** - ligne 001 (dépenses d'investissement) ;

Décide d'affecter le résultat au compte c/1068 soit l'excédent de fonctionnement capitalisé d'une somme de **7 865.97 €** (montant nécessaire à couvrir le besoin de financement).



Monsieur le Maire quitte la salle pendant la délibération du Conseil Municipal.

Monsieur Sylvain PIRUS 1er adjoint prend la présidence et les membres du Conseil délibèrent et décident d'adopter le compte administratif 2024 de la commune à l'unanimité des membres présents moins une voix.

### 011/2025 – Budget Primitif – Année 2025 – Budget Principal

Le Conseil Municipal, après examen des propositions budgétaires et après en avoir délibéré, vote le budget principal qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

**1 384 829.26 €** soit :

666 496.88 € en section de fonctionnement et

718 332.38 € en section d'investissement.

Vote à l'unanimité.

### 012/2025 – Budget Primitif – Année 2025 – Budget Eau

Le Conseil Municipal, après examen des propositions budgétaires et après en avoir délibéré, vote le budget eau qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

**222 353.35 €** soit :

144 993.45 € en section de fonctionnement et

77 359.90 € en section d'investissement.

Vote à l'unanimité.

### 013/2025 – Budget Primitif – Année 2025 – Budget Assainissement

Le Conseil Municipal, après examen des propositions budgétaires et après en avoir délibéré, vote le Budget Eau qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

**202 689,95 €** soit :

87 557.64 € en section de fonctionnement et

115 132.31 € en section d'investissement.

Vote à l'unanimité.

### 014/2025 – Vote du taux de dépenses imprévues en M57 - Budget Principal 2025

Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la nomenclature M57 abrégée est appliquée depuis le 1er janvier 2023 et que, dans ce cadre, la commune est appelée à définir la politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement.



Il explique qu'une disposition de la norme M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au conseil municipal le pouvoir de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et des écritures d'ordre, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée (cf. annexes « dépenses imprévues » BP 2025).

Cette disposition permet notamment d'amender, dès que le besoin apparaîtrait, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections. Elle permet également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre.

Aucune prévision n'est donc à prévoir sur les chapitres des dépenses imprévues initialement chapitres 020 et 022.

Dans ce cas, le Maire serait tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance, dans les mêmes conditions que la revue des décisions prises dans le cadre de l'article L.21 22-22 du CGCT.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à procéder à des mouvements de crédits en cas de nécessité selon la réglementation de la M57.
- AUTORISE le Maire à signer tout document s'y rapportant.

#### 015/2025 – Vote des taxes directes locales 2025

Le Maire a fait présentation de l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibres des réformes fiscale auprès du Conseil Municipal avant le vote des taux d'imposition des différentes taxes, pour l'année 2025.

Il rappelle que la taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération spécifique, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, le Maire propose de maintenir les taux des taxes comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 27,44 %,
- Taxe foncière (non bâti) : 80,12 %,
- Taxe d'habitation : 12.01 %.



### **Le Conseil municipal,**

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du Code Général des Impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les taux cités ci-dessus, et charge le Maire.

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la Direction Départementale des Finances Publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

### 016/2025 – Demande de subventions associatives 2025

Le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions de :

- Une Rose un Espoir – Comité National
- L'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Val Sierckois de Sierck-les-Bains
- « Girs on Fire » Association Event 5

Après avoir pris connaissance des dossiers complets le conseil municipal après en avoir délibéré moins une voix, décide d'attribuer les montants ci-après :

« l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Val Sierckois » - montant 200 €

« Une Rose un Espoir – Comité National » - montant 200 €

« Girls on Fire » Associations Event 5 - montant 200€

Ces dépenses seront portées au Budget Principal au compte c/65748.

Tous les sujets du jour ayant été traités, la séance est levée à 21h58.

Fait à Montenach, le 10 avril 2025

Le Secrétaire de Séance  
M. Jean-Baptiste PRINTZ

Le Maire  
Jean-Paul TINNES





## PROCES VERBAL de la séance ordinaire DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 juin 2025

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 juin 2025, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Montenach, mercredi 25 juin 2025 à 20H00, sous la présidence de M. Jean-Paul TINNES, Maire.

**Etaient présents :** Mr TINNES Jean-Paul, Mr PIRUS Sylvain, Mme MULLET Monique, Mme BOHR Estelle, Mr JEUNET Daniel, Mr GAMBS Jean-Michel, Mr PELLET Didier, Mr PETIT Richard, Mr PRINTZ Jean-Baptiste et Mme SCHMITT Jordanne.

**Absent(e)s excusé(e)s :** /

### **Points à l'ordre du jour :**

- Validation du compte rendu de la séance ordinaire du 10 avril 2025 ;
- Taxes de séjour - Mise à jour des tarifs et classements des hébergements à partir de janvier 2026 ;
- SISCODIPE - Adhésion des nouvelles communes ;
- ONF - Bois d'affouage - Prévisions des coupes de bois d'hiver 2025 / 2026.

Conformément à l'article L.2121.15 du CGCT, le conseil choisit pour secrétaire de séance :

- M. PRINTZ Jean-Baptiste.

### **017/2025 – Validation du Procès-Verbal de la séance du 10 avril 2025 :**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal du 10 avril 2025.

### **018/2025 – Taxe de séjour - mise à jour des tarifs et classements des hébergements à partir de janvier 2026 :**

Le maire expose que dans le cadre de la taxe de séjour et du maintien en compétence communal (délibération du 25/12/2021 n°44-2021), il convient de mettre à jour les tarifs pour l'année suivante, ainsi que les classements.

Le barème suivant est appliqué à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour les hébergements de la collectivité :



**CATÉGORIES D'HÉBERGEMENTS et TARIFS (par personne et par nuitée) :**

CATÉGORIE D'HÉBERGEMENT - ETABLISSEMENT	ADRESSE	TARIF
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidence de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles. <b>SARL " Le Domaine de la Klaus "</b> <b>M. et Mme KEFF</b>	<b>1, Impasse du Klausberg</b> <b>57480 MONTENACH</b>	<b>3,30 €</b>
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles. <b>Villa de tourisme 4* " Chez Larissa "</b> <b>M. et Mme MULLENBACH BARGAGLI PETRUCCI</b>	<b>13, Chemin sous les Vignes</b> <b>57480 MONTENACH</b>	<b>2,50 €</b>
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles. <b>Gîte de France " Les Orchidées " 3 épis</b> <b>M. et Mme MALLINGER</b>	<b>12, Rue des Ponts</b> <b>57480 MONTENACH</b>	<b>1,60 €</b>
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives. <b>Gîte de France " Gîte du Felsberg " 3 épis</b> <b>M. et Mme BOHR</b> + <b>Gîte de France " Gîte des 7 Collines " 3 épis</b> <b>M. et Mme BOHR</b>	<b>3A, Rue Principale</b> <b>57480 MONTENACH</b>	<b>0,80 €</b>
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives. <b>Gîte " Impasse du Moulin "</b> <b>Mme CERFONTAINE</b>	<b>6, Impasse du Moulin</b> <b>57480 MONTENACH</b>	<b>0,80 €</b>
Chambre privée chez l'habitant : meublé non classé <b>" Chez Céline "</b> <b>Mme MALINOWSKI Céline</b>	<b>5, Place de la Mairie</b> <b>57480 MONTENACH</b>	<b>0,80 €</b>



Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement à l'exception des catégories d'hébergements mentionnées dans le tableau précité, le tarif applicable par personne et par nuitée est de 5% du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes.

La chambre chez l'habitant est considérée comme un meublé non classé. Il faudra donc appliquer un pourcentage allant de 1 à 5 selon la décision prise par la commune où est située la location. Ce taux s'applique par personne et par nuitée hors taxe, dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité.

Hormis la prise en compte des nouveaux tarifs par les établissements concernés ; l'ensemble des conditions liées à cette taxe de séjour et approuvées, restent inchangées notamment dans la transmission des états déclaratifs trimestriels, semestriels ou annuels. Si les logements sont gérés par la plateforme Airbnb et Gîte de France, il est important de noter que chaque propriétaire sera tenu de transmettre à la collectivité un détail des réservations.

Voté à l'unanimité.

### **019/2025 – SISCODIPE - Adhésion des nouvelles communes :**

Le maire expose l'adhésion des communes de Bronvaux, Hauconcourt et Maizières-les-Metz au SISCODIPE (Syndicat Intercommunal de Suivi de la Concession de Distribution Publique d'Electricité du pays des Trois Frontières).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 5211-18 ;

VU les statuts du Syndicat ;

VU les délibérations des communes de Bronvaux, Hauconcourt et Maizières-les-Metz sollicitant l'adhésion au SISCODIPE au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;

VU la délibération du SISCODIPE en date du 22 mai 2025 autorisant l'adhésion des communes de Bronvaux, Hauconcourt et Maizières-les-Metz :

Considérant que le périmètre syndical peut être étendu, par arrêté du représentant de l'Etat, par l'adjonction de ces trois communes nouvelles, sous réserve du respect des conditions de majorité qualifiée requises ;

Considérant la nécessité pour les communes membres actuels du SISCODIPE de se prononcer sur l'adhésion des communes de Bronvaux, Hauconcourt et Maizières-les-Metz ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

• Approuve l'adhésion des communes Bronvaux, Hauconcourt et Maizières-les-Metz au SISCODIPE.



### 020/2025 – ONF Prévision des coupes de bois / bois d'affouage hiver 2025/2026 :

Le Conseil Municipal approuve l'état de prévision des coupes avec les précisions suivantes : la coupe de parcelle 6A et 7 se poursuivront pour l'affouage. Les chablis des parcelles 1, 2 et 3 seront exploités en grume pour 200m<sup>3</sup> environ et en affouage pour partie. Les arbres de diamètre supérieur à 40cm seront abbatués par les bûcherons professionnels pour 15/12/2025. La parcelle 6B est ajournée.

Le Conseil Municipal demande la délivrance des produits non façonnés (sur pied et houppiers) destinés à être transformés en bois de chauffage par les affouagistes. La commune a déterminé le mode de partage par tête d'habitant ayant domicile réel et fixe dans la commune.

Le Conseil Municipal fixe :

- La taxe d'affouage de 10 à 17 € selon les difficultés
- Le délai d'exploitation des bois au 30 avril 2026
- Le délai d'enlèvement des bois au 30 juillet 2026

Conformément à l'article L. 145-1 du Code Forestier, désigne les trois garants solidairement responsables de la bonne exécution de la coupe :

- M.PIRUS Sylvain
- M.TINNES Jean Paul
- M.PELLET Didier

L'aide de l'agent est sollicité pour la matérialisation des lots, rémunération 2,1 € par stère.

Le Chef d'Agence de l'ONF procèdera à la délivrance des coupes et à l'agrément des garants.

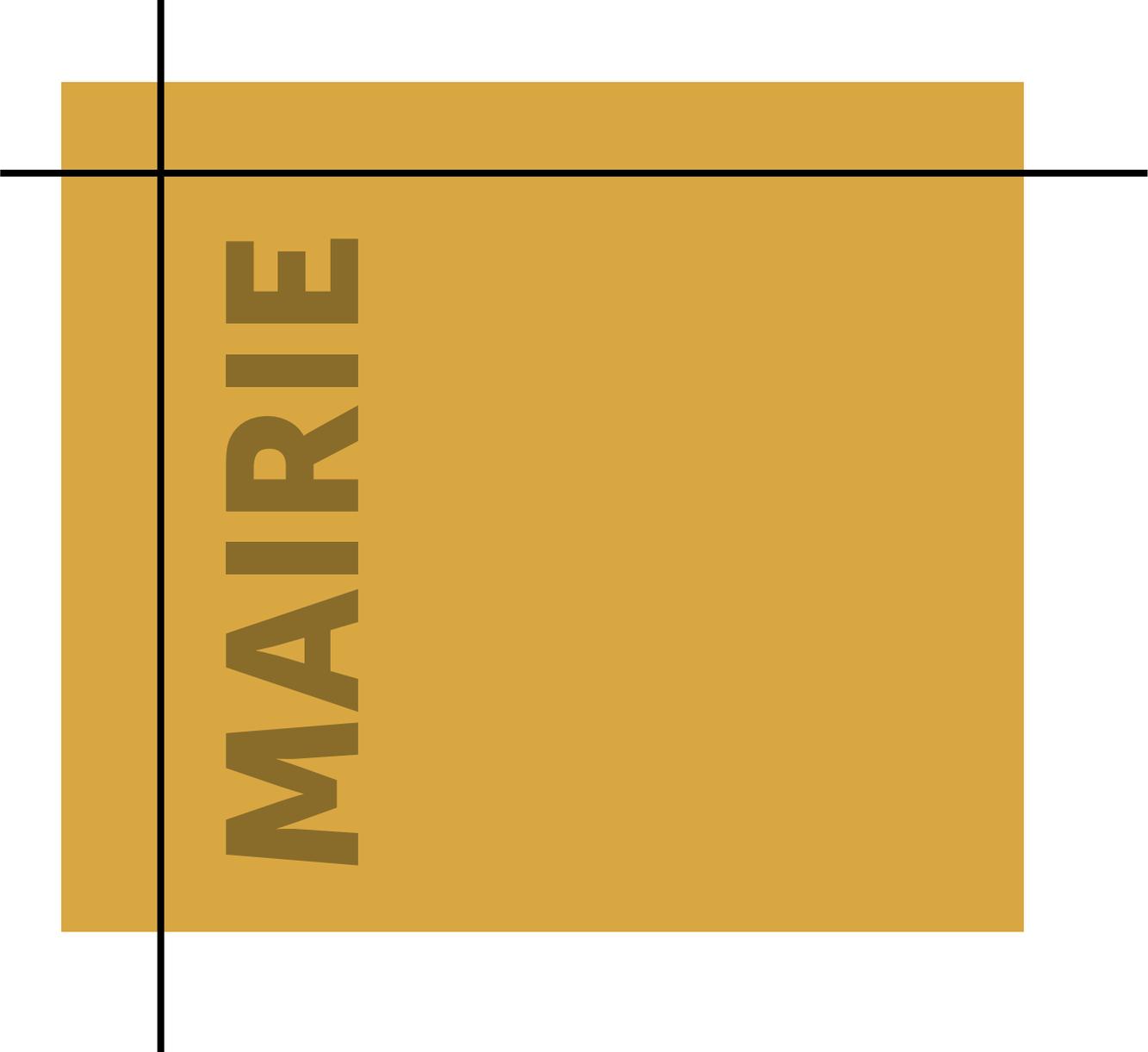
Tous les sujets du jour ayant été traités, la séance est levée à 20h17.

Fait à Montenach, le 25 juin 2025.

Le Secrétaire de Séance  
M. Jean-Baptiste PRINTZ

Le Maire  
Jean-Paul TINNES





# MAIRIE

# REPAS DES AINÉS



## 13 AVRIL 2025 —

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le 13 avril à l'Auberge de la Klaus. 89 d'entre eux se sont retrouvés dans une ambiance festive.

Après l'accueil et l'allocution de bienvenue, ce fût le moment de remettre un présent aux doyens de l'assemblée. Cette année, c'est Mr et Mme Roger André âgés respectivement de 92 ans et 88 ans qui ont été honorés.

Une fois les cadeaux remis, les discussions ont repris bon train. Un excellent repas, concocté par Frédéric Keff et ses équipes, a été servi et apprécié par tous. Puis tout au long de l'après-midi, nos aînés se sont élancés sur la piste de danse. Belle ambiance musicale assurée par Adeline.



# LES MOTARDS 1 ROSE, 1 ESPOIR

26 AVRIL 2025 —

Le samedi 26 avril dernier, un groupe de motards du secteur de Sierck-les-Bains s'est arrêté sur la place de la mairie pour vendre des roses au profit de la Ligue. Tous les ans, les motards sillonnent le territoire pour vendre des roses au prix de 2 Euros.



Après une entrée vrombissante, les motards se sont dispersés dans les rues du village pour proposer des roses. Certains de nos habitants sont venus directement sur la place acheter les roses, discuter avec les motards et admirer les motos joliment customisées pour certaines.

Près de 7700 roses ont été distribuées et un chèque d'un montant de 26 423€ a été remis par l'Association du secteur de Sierck-les-Bains à la Ligue le 25 mai dernier.

Bravo à tous les donateurs pour votre accueil et votre soutien pour cette belle cause.



# INAUGURATION DU PELERIN



03 MAI 2025 —

Le samedi 3 mai, la commune a inauguré la Statue du Pèlerin située au croisement du chemin des Orchidées et du Chemin des Vignes avec les présidents d'associations, les enfants, leurs parents, Sylvain Divo, sculpteur et les élus.

Pour rappel la statue a été érigée l'an dernier par Sylvain Divo. Au printemps 2024, au cours d'un atelier céramique, les enfants du village ont créé des éléments floraux et animaux

en argile. Sylvain Divo s'est chargé de la cuisson et de l'émaillage des différents éléments, puis il les a fixés sur le dos de la statue. L'inauguration a été l'occasion de remercier les enfants pour leur participation active et l'artiste a présenté son œuvre et expliqué sa démarche.

Ce pèlerin confirme la forte identité touristique de Montenach situé sur un des nombreux chemins de Compostelle.



# CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

15 MAI 2025 —



Le 15 mai dernier, la cérémonie des Maisons Fleuries s'est déroulée à la Maison de la Nature.

Après le mot de bienvenue de Mr le maire, Mme Mullet, 2ème adjointe au maire, a remercié la fidèle équipe de bénévoles, qui s'est étoffée cette année de 2 personnes dont 1 homme. Soit une équipe de 9 personnes (7 femmes et 2 hommes).

Après les plantations, l'activité jardinage ne s'arrête pas là. Le désherbage continuera en été tous les lundis matins.

31 maisons fleuries ont été retenues suite au passage du jury. Pour avoir contribué à l'embellissement de notre village, la municipalité a offert aux participants une composition de 7 fleurs.

1 stipa • 1 gaura blanc • 2 géraniums • 1 surfinia • 1 tautana • 1 ipomée



# TRAVAUX DE LA MAIRIE



En ce mois de juin, les travaux de modernisation de la mairie s'achèvent. Les appartements, les salles et bureaux de la mairie se terminent. Les enrobés de la cour ont été réalisés mi-juin. Ce chantier, lancé dans un souci de modernisation, marque une étape importante pour notre commune.

Voici ce qui a été réalisé au cours de ce chantier :

- Création de 2 logements
- Amélioration du cadre de travail pour le personnel
- Améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment
- Modernisation des espaces d'accueil du public
- Nouvelle salle du conseil
- Salle de réunion

Une visite de la mairie sera prévue pour les habitants. *(Date à venir)*

# ASSOCIATIONS

# LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS



## DES NOUVELLES DE LA RÉSERVE NATURELLE !



### Actualités du sentier de découverte de la réserve naturelle :

Le prestataire qui est intervenu fin 2024 pour couper tous les frênes malades ou secs sur pied revient en mars pour abattre une quinzaine d'arbres supplémentaires (frênes et hêtres) dans les secteurs du Vallon frais et du Belvédère.

Des changements de la circulation de l'eau à la surface du marais sont constatés depuis plusieurs années. Ce phénomène est naturel et s'explique en grande partie par l'obturation de certains suintements par accumulation de particules fines de calcaire qui progressivement forment barrage à l'écoulement de l'eau. A certaines périodes de l'année, le sentier devient très boueux et plus difficile d'accès. Son tracé, le long du marais, est donc en cours de modification. Une nouvelle rambarde et quelques marches supplémentaires vont être installées pour proposer aux marcheurs un sentier plus praticable !

Le pont en bois situé à la fin du sentier de découvert a été malmené lors de la crue de 2024. Il a été renforcé à son extrémité, côté chemin d'Evendorff, par l'équipe de gestion « Moselle » du Conservatoire. L'érosion de la berge se poursuit et une nouvelle intervention de consolidation et d'ores et déjà prévue durant cette année 2025.

### Un nouveau plan de gestion en cours :

La Réserve Naturelle Nationale (RNN) de Montenach a renouvelé son plan de gestion ! Ce troisième plan de gestion, couvrant la période 2024-2033, définit les grandes orientations pour préserver et restaurer les milieux naturels de la réserve naturelle.

Sa conception a débuté entre 2020 et 2021, après l'évaluation du plan de gestion précédent. Cette étape a permis de mieux comprendre l'évolution des milieux naturels et d'affiner les actions à mettre en place. Si les objectifs à long terme restent globalement inchangés, par rapport à l'ancien plan de gestion, ils ont été reformulés de manière plus précise pour répondre aux enjeux actuels.

L'un des défis majeurs de ce nouveau plan de gestion est la restauration des pelouses. Pour cela, des interventions seront réalisées à des périodes stratégiques, afin d'affaiblir les repousses d'arbustes au sein des pelouses.

Une attention particulière sera aussi portée sur les lisières afin de limiter l'apport en nutriments et l'ombrage, garantissant ainsi le maintien de pelouses ouvertes et fonctionnelles.

Avec ce plan de gestion ambitieux, validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 3 décembre 2024, la réserve naturelle poursuit son engagement en faveur de la biodiversité !

### Renfort de l'équipe réserve naturelle pour l'année 2025 :

Pour la quatrième année consécutive, l'équipe de la réserve naturelle accueille une personne supplémentaire pour participer aux travaux de gestion des pelouses calcaires et aux animations proposées par la réserve naturelle. En 2025, ce poste sera occupé par Kevin MASSONNEAU, salarié en CDD au CEN Lorraine pour une durée de neuf mois, de mars à décembre.

Pour les chantiers qui se déroulent sur toute la journée, un repas est offert. Venez nous rencontrer aux dates suivantes :

### Actualités projet d'extension :

Depuis 2021, un dossier d'extension de la Réserve Naturelle de Montenach est en cours. L'année 2023 a été marquée par une réunion de concertation avec les propriétaires privés, invités par la sous-préfecture, afin de présenter les objectifs du projet ainsi que les parcelles concernées en détail.

La démarche s'est poursuivie en 2024, avec déjà quelques ventes réalisées au bénéfice du CEN Lorraine, gestionnaire de la réserve naturelle. Des échanges ont également eu lieu avec des propriétaires

### Appel aux chantiers bénévoles :

Comme chaque année, la réserve naturelle invite toutes les personnes motivées à participer à l'entretien du sentier de découverte et des pelouses calcaires. Vous avez la possibilité de passer une matinée, un après-midi ou toute la journée, en pleine nature, dans une ambiance conviviale.

## Rejoignez-nous !

Date de Chantier	Durée du Chantier
Samedi 29 Mars	Journée
Samedi 12 Avril	Journée
Samedi 24 Mai	Journée
Samedi 14 Juin	Journée
Samedi 26 Juillet	Journée
Samedi 30 Août	Journée
Samedi 13 Septembre	Journée
Samedi 11 octobre	Journée
Samedi 8 Novembre	Journée
Samedi 6 Décembre	Journée

souhaitant mieux comprendre l'intégration de leurs parcelles au projet d'extension, sans pour autant envisager une vente.

En 2025, le CEN Lorraine poursuivra cette démarche de concertation en restant disponible pour échanger individuellement avec chaque propriétaire concerné, afin de présenter le projet de manière transparente et répondre à toutes les questions. Parallèlement, l'acquisition de nouvelles parcelles pourra être envisagée avec les propriétaires.

# CONSEIL DE FABRIQUE

## Paroisse de Montenach-Kaltweiller *Pèlerinage de la Saint Cyriaque*

À Montenach, on honore St-Cyriaque depuis le XIIIe siècle au moins. L'ancienne église, dont il était le patron, devint ainsi le centre d'un célèbre pèlerinage qui attirait les foules de par delà même les frontières le 5e dimanche après Pâques. En 1896 le curé Schneider fit construire une chapelle au sommet de la colline du Klausberg afin de donner encore plus de faste à ce pèlerinage. Elle fut dédiée aux 14 saints auxiliaires dont St-Cyriaque. Depuis, une messe solennelle y est célébrée à cette date, précédée d'une procession qui, partant de l'église paroissiale, s'étire le long du sentier étroit et raide qui serpente au flanc du Klausberg et emmène la statue « en bois peint » de St-Cyriaque en haut de la colline, ainsi que ses reliques qui sont vénérées dès l'arrivée devant la chapelle. Cette année encore, certes avec une semaine de retard sur le calendrier, la tradition a été respectée. Pour cause de mauvais temps, la messe n'a malheureusement pas pu se dérouler à la chapelle mais a été dite à l'église Saint Cyriaque.

### Autre tradition...

Comme chaque année, ce mercredi 11 juin 2025, une messe a été célébrée par notre curé le Père Alexis TSOGBE à la chapelle Saint Antoine de KALTWEILLER. Ils furent nombreux (la chapelle était pleine) à répondre à l'appel de la cloche actionnée consciencieusement et efficacement par Noémie. Ce ne furent que sourires et bons mots échangés à la sortie, après avoir passé un beau moment dans cette chapelle rutilante.

Alors, à l'année prochaine.

Un livre remarquable retraçant le pèlerinage et ses origines a d'ailleurs été édité par M. Alphonse GAMBS à l'occasion du centenaire de la chapelle en 1996. Ce livre est toujours en vente actuellement auprès des membres du conseil de fabrique de la paroisse.



**Merci** à nos porteurs Arnaud, Elodie, Emeline, Mateo, Gabriel et Léo de nous aider à perpétuer la tradition !

### NOUVEAUX HORAIRES DE MESSES À PARTIR DU MOIS DE SEPTEMBRE :

Messe le samedi à 18h  
Messe le dimanche à 10h

### MESSES EN SEMAINE À PARTIR DU MOIS DE SEPTEMBRE LE MARDI ET LE JEUDI :

Mardi à 8h45 à l'église d'Apach  
Jeudi à 16h à Rettel à la chapelle de  
la Chartreuse

# L'ESKM

La saison sportive de l'ES Kirschnaumen Montenach s'est achevée le dimanche 1er Juin. L'équipe termine à l'avant dernière place du classement ; synonyme de relégation en départementale 4.

Le club recherche activement de nouveaux joueurs et bénévoles pour pouvoir relancer une équipe la saison prochaine. Les entraînements reprendront après la mi-juillet sur le terrain de Kirschnaumen tandis que les matchs auront lieu le dimanche matin.

L'ESKM profite de cette trêve estivale pour organiser plusieurs manifestations. La première a eu lieu le samedi 14 juin : une brocante dans les rues de Montenach ainsi que son – désormais - traditionnel tournoi de pétanque. La restauration et la buvette étaient assurées par le club le midi et le soir ainsi que par des volontaires extérieurs. Le club les remercie d'ailleurs pour leur aide et leur soutien. Il remercie aussi tous les villageois qui ont participé à cette journée par leur présence.

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 20 juin : la composition du comité n'est pas connue au moment de l'écriture de cet article. Les bénévoles du club s'attellent déjà à l'organisation du prochain évènement : une marche gourmande le 16 août sur la commune de Kirschnaumen. Face à la franche réussite de la première édition l'année passée, le comité a décidé de réorganiser cet évènement. Les marcheurs partiront du stade de foot avant de pouvoir profiter des différentes étapes gourmandes à travers la forêt et le village de Kirschnaumen. La restauration et la buvette seront aussi assurées le soir par le club et la journée s'achèvera par un spectacle des Girls on Fire à la tombée de la nuit. De plus amples détails vous seront communiqués avant la date prévue. Toutes les bonnes volontés qui voudraient nous aider sont les bienvenues.

Quelque soit votre intérêt pour l'ESKM - sportif, membre du comité, bénévole- n'hésitez pas à nous contacter via notre page Facebook ou directement.



# LES CORBEAUX RÉCRÉATIFS



Les travaux de bricolage ont repris doucement mais sûrement avec la fin des après-midi jeux de société. La bibliothèque de rue a été décorée du logo de notre association.

Un essai de positionnement des lettres « MONTENACH » à l'entrée du village a été réalisé le 9 juin dernier.



Les maisons du village de Noël ont besoin d'une bonne remise en état avant décembre, afin de résister aux futures intempéries hivernales.

Nous avons vraiment besoin de votre aide afin d'avancer plus rapidement dans nos projets. Rejoignez-nous à partir du mois de septembre.

La saison va se clôturer le 6 juillet prochain avec notre repas associatif à la maison de la nature.

Les fiches d'inscription ont été distribuées dans les boîtes aux lettres et mises en ligne sur Panneau Pocket et Facebook.



Les activités reprendront à partir du 19 octobre pour les après-midi jeux de société toutes les deux semaines à la maison de la nature.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances estivales.

Vous pouvez toujours adhérer à notre association par l'intermédiaire de notre boîte mail :

[corbeaux.asso@gmail.com](mailto:corbeaux.asso@gmail.com) et suivre nos activités sur notre page Facebook :

[www.facebook.com/corbeaux.asso](http://www.facebook.com/corbeaux.asso)

*DIDIER PELLET et l'ensemble du bureau.*

## L'AMICALE

L'assemblée générale de notre association s'est tenue à la Maison de la Nature en présence de nombreuses personnes. Ce fût l'occasion de faire le point sur les activités de l'année écoulée et de partager un moment convivial tous ensemble.

Un petit retour en arrière sur l'année :

- Les festivités du juillet qui ont connu une très belle affluence. Petits et grands ont pu profiter d'une soirée animée, clôturée par un magnifique feu d'artifice.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles pour leur aide, les habitants qui ont apporté des tartes, ainsi que l'Auberge de la Klaus pour la mise à disposition des camions frigorifiques, qui ont grandement contribué au bon déroulement de la soirée.

- Opération Récup'Fer le 28 septembre

Comme le prévoient nos statuts, 2 chèques de 300€ et un bon d'achat de 300€ également ont été remis à trois associations :

- Un chèque a été remis à M Max Jean-Marie (représentant l'Oeuvre des Pupilles).
- Un second chèque a été donné à Mme Cavallasca Marine (présidente de l'APE Les Enfants d'Abord du RPI Kirsch / Montenach / Rustroff).



- Un bon d'achat du Carrefour Market de Rettel a été confié à M Guirking Gilbert (représentant les Restos du Coeur de Sierck-Lès-Bains).

Suite à la démission de Michel Belvo au poste de président, le comité a élu un nouveau président: Hemmer Serge. Nous pouvons aussi noter l'entrée de 2 nouveaux membres dans le comité : Schutz Camille et Schutz Louise.

La réunion s'est conclue autour d'un repas partagé dans la bonne humeur.

Nous vous attendons nombreux pour les prochaines festivités du 13 juillet !

*L'Amicale de Montenach*



# 13 JUILLET 2025

## BAL POPULAIRE



# ASSOCIATION DES 7 COLLINES (JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT)



Une Journée de l'Environnement placée sous le signe de la fraîcheur.

Ce 8 juin, l'association Les Amis de la Réserve avait donné rendez-vous aux habitants pour sa traditionnelle Journée de l'Environnement, un moment toujours attendu avec enthousiasme par les amoureux de la nature et les familles de la commune.

Réorganisée avec soin par les bénévoles de l'association après une année de pause, la journée promettait animations, découvertes botaniques, ateliers pour les petits, expositions d'artisans locaux et une balade guidée au cœur de notre belle réserve. Malheureusement, la météo en a décidé autrement. Un ciel plombé et un vent glacial ont quelque peu refroidi l'ambiance et limité la participation.

Malgré tout, l'équipe des Amis de la Réserve tient à remercier chaleureusement les courageux visiteurs qui ont bravé le froid pour partager ce moment convivial. Leur présence rappelle que l'attachement à notre environnement ne faiblit pas, même sous les nuages.

L'association donne d'ores et déjà rendez-vous pour la Journée d'Automne le 5 octobre à la Maison de la Nature... en espérant des cieux plus cléments !

*Les Amis de la Réserve*

# GIRLS ON FIRE



Le 14 juin, l'équipe des Girls On Fire a dévoilé pour la toute première fois son nouveau spectacle de la saison 2025, à l'occasion du Festiv'Apach. Le public a répondu présent pour cette grande première, saluant l'aboutissement de plusieurs mois de travail.

Depuis décembre, les membres de l'association se sont investis sans relâche pour concevoir un show entièrement renouvelé, riche en surprises et en nouveautés. Cette année, de nouveaux équipements ont été acquis afin de proposer des numéros encore plus spectaculaires.

En plus des traditionnels bâtons et éventails, le spectacle intègre désormais des mains de feu, des épées enflammées, une corde à sauter en feu, un numéro de cage à charbon, ainsi que de nouvelles ailes flamboyantes fabriquées par nos soins. Un grand merci à la commune de Montenach, dont la subvention a contribué à l'achat de ce matériel innovant.

Les représentations se poursuivront tout au long de l'été à l'occasion de nombreuses fêtes de village. Nos entraînements se poursuivent également, pour faire évoluer le spectacle au fil des dates. Prochaines prestations :

- Samedi 5 juillet, entre 22h et 23h, à Hunting pour la Fête des Cerises.
- Samedi 12 juillet, à la tombée de la nuit, à Ritzing pour la Fête de la Tarte Flambée.
- Samedi 9 août, à 22h30, à Sierck-lès-Bains pour la Fête des Pompiers.
- Samedi 16 août, entre 21h30 et 22h, à Kirschaumen pour la Marche Gourmande de l'ESKM.
- Samedi 6 septembre, à Rettel pour le Rettel Fescht.

*Camille JEUNET, pour les Girls On Fire.*



# LES BÉNÉVOLES MONTENACHOIS

Ils ont participé à la Marche des seigneurs au ravitaillement.



Le 8 juin, les Amis de la Réserve des 7 collines ont organisé la Journée de l'Environnement à Montenach. Malgré une météo quelque peu capricieuse, les bénévoles ont été au rendez-vous et avec les sourires.

Vous donnez de votre temps, de votre énergie, de votre cœur. Bravo pour votre engagement. Cet engagement est la preuve que la solidarité et l'esprit collectif existent. Vous êtes la richesse de notre village.

Merci à vous.

## MERCI AUX BÉNÉVOLES MONTENACHOIS ENGAGÉS

Au cours du printemps, les Monténachois sont toujours prêts à aider les différentes associations du territoire. Ici, ils sont présents aux différents points de ravitaillement de la Marche des Seigneurs qui a lieu le 4 mai dernier.

Avec l'Association les Casemates de l'Huberbusch, Léo Keff était présent les 7, 8, 9 juin derniers sur la manifestation « 3 jours en 1940 » au château d'Hombourg-Budange. Le château des Mortemart a été en 1940 le centre de commandement du sous-secteur des forts de la ligne Maginot.



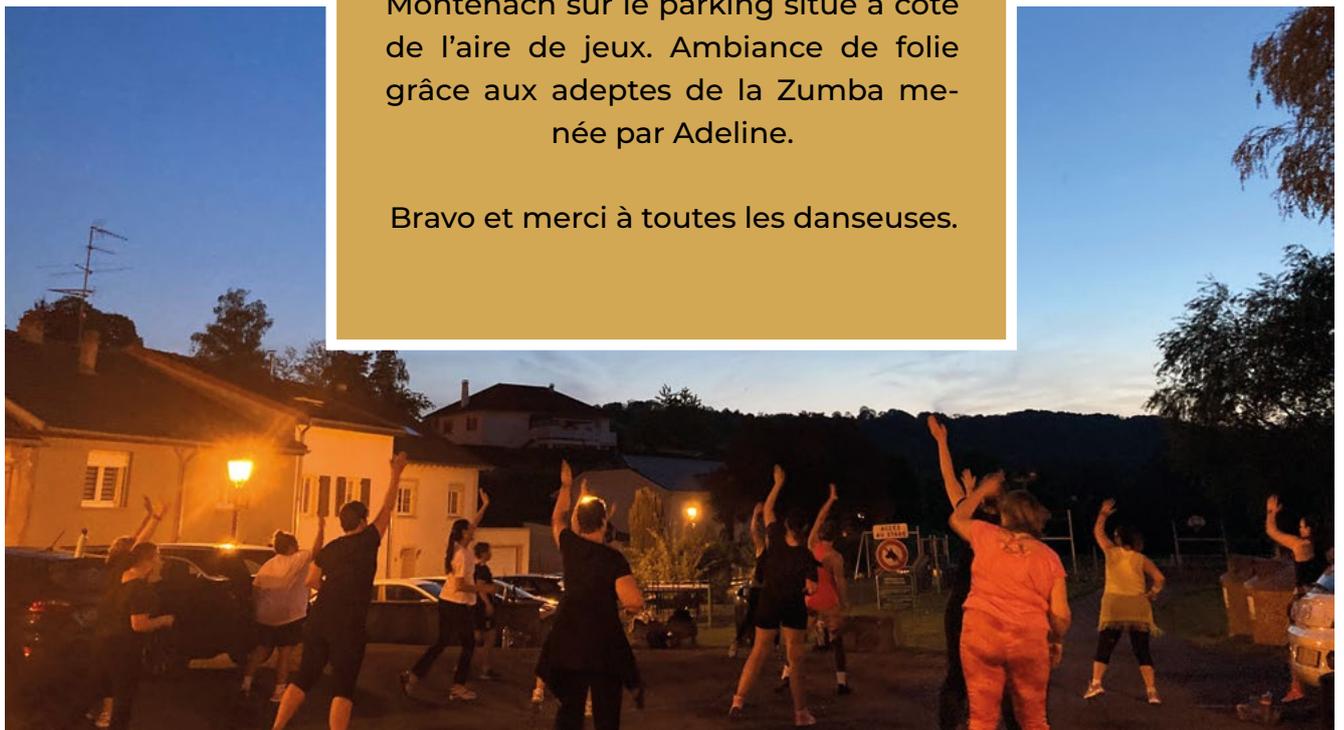
# ZUMBA ( SÉANCES IMPROVISÉES LE 1 ET 8 MAI)



**1<sup>ER</sup> ET 8 MAI 2025 —**

Les 1<sup>ER</sup> et 8 mai dernier, un cours de zumba délocalisé a pris ses quartiers à Montenach sur le parking situé à côté de l'aire de jeux. Ambiance de folie grâce aux adeptes de la Zumba menée par Adeline.

Bravo et merci à toutes les danseuses.



# ÉCOLES

# PLANÈTE MÔMES

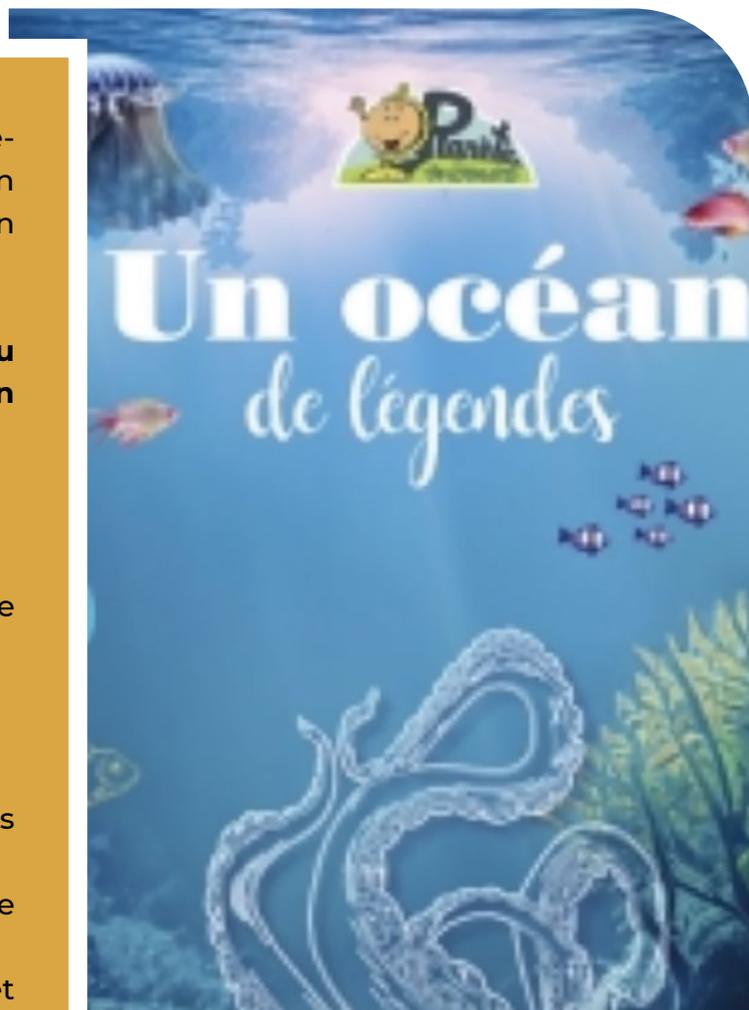
**Planète Mômes** est venue à l'école pour nous offrir un spectacle audio-visuel intitulé « un océan de légendes ».

**Ce spectacle est une plongée au cœur du grand océan mondial ; on y découvre :**

- Une biodiversité variée
- Les animaux des abysses
- Les dégâts dus à la pollution
- Le secret des légendes du monde marin

**Objectifs pédagogiques :**

- Observer notre planète
- Déterminer la place et le nom des océans
- Comprendre les mouvements de l'eau (cycle de l'eau, marées)
- Respecter les milieux naturels et les différentes formes de vie



# ECOPOUSSE PAR ACTEE



## ECOPOUSSE PAR ACTEE, PROGRAMME PÉDAGOGIQUE POUR LA TRANSITION ÉCOLO- GIQUE

La sensibilisation aux économies d'énergie et aux enjeux du changement climatique est essentielle dès l'école maternelle et l'école élémentaire pour assurer le changement vers des comportements éco-responsables.

Trois ateliers par an sur les thématiques de la transition énergétique

- Animés par un intervenant spécialisé
- Durée de 1h à 1h30 en élémentaire
- Thématiques variées qui abordent les écogestes et les enjeux de la transition énergétique
- Activités pédagogiques et ludiques (jeux, débats, manipulations, vidéos)

# CARNAVAL ET SÉANCE D'ACROSPORT



**CCB3F**

# INAUGURATION DE L'EXPOSITION « LE RUSÉ GOUPIL »



**02 AVRIL 2025** —

Le 2 avril dernier, Mme Monique Mullet 2<sup>nd</sup>e adjointe au maire de Montenach, a pris part à l'inauguration de l'exposition « Le Rusé Goupil » à la Maison de la Nature.

Au Moyen-Age, le renard est appelé Goupil. Cet animal fascinant se distingue par son museau pointu, ses oreilles dressées et sa queue touffue. Symbole de ruse, il joue un rôle essentiel dans nos écosystèmes.

Cette exposition retrace la vie de cet animal de nos campagnes. C'est là l'occasion de (re)faire connaissance avec ce mammifère, souvent peu apprécié, souvent chassé



mais malgré tout indispensable dans nos campagnes.

A découvrir absolument.

Entrée gratuite.

Exposition visible d'avril à novembre 2025.  
Du mardi au samedi de 13H30 à 17H30,  
dimanches et jours fériés de 14h30 à 18h30.

# RENCONTRE AVEC ARMEL CHABANE, PRÉSIDENT DE LA CCB3F

**19 AVRIL 2025 —**

Mr Armel Chabane, président de la CCB3F, a entamé sa tournée des visites des 40 communes de la CCB3F. Il va à la rencontre des conseils municipaux.

Le 19 avril dernier, il a fait étape à Montenach. La soirée a été riche en échanges. Ce fût l'occasion pour Mr Chabane de répondre aux questions et d'expliquer les différentes politiques communautaires aux conseillers municipaux présents.



# RÉOUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE À BOUZONVILLE

23 AVRIL 2025 –



La déchèterie de Bouzonville a réouvert ses portes le 23 avril dernier après 18 mois de fermeture. Elle a été agrandie, son accessibilité a été améliorée.

Cette rénovation a été nécessaire pour adapter cet équipement qui avait 30 ans d'âge et

aussi du fait qu'il faut toujours trier plus d'où l'ajout de nouvelles bennes comme une benne à plâtre, une benne à plastiques ainsi qu'un compacteur à carton qui vient d'être mis en service.

L'accès se fait uniquement par la carte d'accès dans les 3 déchèteries du territoire tant pour les particuliers que les professionnels.



## RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE D'ÉTÉ (BOUZONVILLE)

LUNDI	FERMÉE	FERMÉE
MARDI	9H45-11H45	14H00-17H45
MERCREDI	9H45-11H45	14H00-17H45
JEUDI	9H45-11H45	14H00-17H45
VENDREDI	FERMÉE	14H00-17H45
SAMEDI	9H45-11H45	14H00-17H45

# ETAT CIVIL

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

**Mélia ABDELGOUI**

Née le 16/05/2025 à Thionville.

Félicitations aux heureux parents !



## BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



**MATHIAS TINNES**  
**26 AVRIL 2025**



**MARCEAU BRIGAUDEAU**  
**11 MAI 2025**

# LES SPORTIFS MONTENACHOIS

7 ET 8 JUIN 2025



Les 7 et 8 juin, Christophe et Quentin Kegel ont participé à la course des Crapauds sous les couleurs du club C3F VTT. Avec leurs équipes, Christophe et Quentin sont arrivés respectivement 1ers de leur catégorie senior et junior.

Pour la dernière édition de cette course, nos champions ont roulé sur une boucle de 14 km sur un dénivelé de 400 m positif pendant 24h.

Bravo et toutes nos félicitations à vous deux pour cet excellent résultat sportif.



# GABRIEL ET SON TRACTEUR



Ils ont :

- Débloqué le moteur
- Réparé la culasse
- Remis à neuf différentes pièces
- Démonté, poncé, nettoyé, peint et remonté toutes les pièces du moteur.

La peinture a été sponsorisée par l'Auberge de la Klauss.

Gabriel n'en est pas à son coup d'essai. Il a déjà restauré une moissonneuse-batteuse (toujours avec son acolyte Léo). C'est une belle histoire familiale et amicale qui a produit un très beau résultat.

Le 22 juin 2025, avec d'autres passionnés du village, Gabriel participe à la fête des tracteurs de Flastroff pour y faire bénir le tracteur et participé au concours du plus beau tracteur. L'an dernier, pour sa première participation avec Léo, il a déjà gagné un prix.

Léo a été classé 4ème sur les 71 tracteurs qui ont participé au concours du plus beau tracteur.

**Bravo à lui et toutes nos félicitations !**

## LA JEUNESSE DE MONTENACH A DU TALENT !

Nous vous présentons Gabriel, 15 ans, qui vient de restaurer un tracteur Massey-Ferguson de 1961.

L'aventure commence en septembre 2024 lorsque Hubert Girten, ami de la famille le met au défi de rénover ce tracteur. Défi accepté par Gabriel. Quand le tracteur arrive à Montenach, c'est une épave.

Gabriel a retroussé ses manches. Avec l'aide précieuse de son ami Léo, de René son grand-père, et d'Hubert l'ami de la famille, ils ont travaillé sans relâche pendant plusieurs semaines.



# LA FÊTE DES VOISINS



Les 23 et 24 mai derniers, 2 fêtes des voisins ont eu lieu a Montenach.

La Fête des Voisins a été créé il y a 25 ans afin d'aller à la rencontre de ses voisins en partageant un buffet concocté par les participants.

Mot d'ordre : bonne humeur, bons plats, bons desserts et convivialité en toute simplicité.



# AGENDA

**06 JUILLET 2025**

Fête de l'association des corbeaux récréatifs



**13 JUILLET 2025**

Montenach en fête  
Organisé par l'Amicale



**28 SEPTEMBRE 2025**

Récup'Fer  
Organisé par l'Amicale

**16 AOÛT 2025**

Marche gourmande organisée par l'ESKM  
Spectacle des "Girl on Fire" vers 21h30

**DATE À VENIR**

Zumba en été

## **FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE**

La Mairie sera fermée du **lundi 7 Juillet au 27 Juillet**  
inclus. Puis du **lundi 25 Août au 31 Août inclus**.

*Aucune permanence d'ouverture au public ne sera  
assurée pendant ces périodes.*



## **MAIRIE DE MONTENACH**

1 Place de la Mairie  
57480 MONTENACH

Tél : 03 82 83 70 14  
Mail : [mairie-montenach@orange.fr](mailto:mairie-montenach@orange.fr)

Le directeur de la publication : Jean-Paul Tinnes, Maire de Montenach

Chargée de communication : Estelle BOHR, adjointe au Maire

Crédits photos : Jean-Paul Tinnes, Estelle BOHR,  
Associations, Emilie Masson, Daniel Jeunet